



CENTRE-BOURG : LES TRAVAUX RÉSEAUX SE TERMINENT

Les travaux sur les réseaux portés par la communauté de communes entrent dans leur dernière phase et devraient se terminer à la Toussaint 2023. En parallèle, la commune se prépare à engager la première tranche des aménagements « de surface » pour les espaces publics avec l'extension du parking Mon Exil. Tous ces travaux permettront de rendre le centre-bourg plus fonctionnel, plus sécurisé et plus agréable.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Après une première tranche de travaux de septembre à décembre 2022 entre la rue de la Roche et la place du Foyer, le chantier s'est engagé dans la Grand Rue historique depuis février 2023. Depuis juillet 2023, le chantier évolue dans le dernier tronçon entre la Place de la Mairie et le carrefour de Mon Exil.

Le chantier dans la Grand Rue a été délicat à mener compte tenu de la complexité des réseaux, des espaces de travail plus confinés, de la proximité des habitations et des aléas climatiques. Au total, ce sont près de 80 branchements d'habitations qui auront été repris, 700 m de nouvelle conduite d'eaux usées, 400 m de nouvelle conduite d'eau potable, et 500 m de conduites d'eaux pluviales remplacés ou réhabilités. Un gros travail a été mené sur les carrefours de la rue de l'église et de la rue de la Charrière pour le raccordement des réseaux d'eaux pluviales.

La réhabilitation de l'ancien réseau unitaire comme conduite d'eau pluviale s'est déroulée la semaine du 11 septembre 2023. Elle fait appel à une technique particulière : le chemisage. Une gaine souple (un « liner ») est introduite sur la longueur de la conduite ; elle est gonflée

et mise sous pression pour épouser la forme de la conduite ; la résine polymère qui imprègne la gaine durcit et consolide définitivement la conduite ; pour finir, un robot est introduit dans la canalisation afin de rouvrir les piquages d'eau pluviale venant des grilles et des réseaux particuliers.

La fin du chantier est prévue pour la Toussaint, ce qui représente de retard de 1 mois sur le planning initial, essentiellement dû à l'extension du chantier sur des linéaires non prévus initialement : début de la route de Grenoble, impasse de la Médiathèque. Les réseaux de 3 branches complémentaires vont également être traités avant les aménagements de surface : rue de la Marguiron, rue du Parc et Rue du Moyen-Age.

Les zones ouvertes en tranchées sont rebouchées et recouvertes d'un enrobé de faible épaisseur dans l'attente des travaux de surface qui auront lieu en 2024. Dans la phase transitoire, les transports en commun continueront à emprunter la rue des Ecoles dans les deux sens.

Pour les informations régulières sur le déroulement du chantier, les déviations en cours ou à venir, et pour toute demande en mairie, nous rappelons les sources d'information utiles :

■ Informations régulières sur « PanneauPocket » et panneaux lumineux ;

■ Informations exceptionnelles sur « AlerteCitoyens » ;

■ Pour suivre l'historique et les projets du réaménagement du centre-bourg :

<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets> et Echo des Crêts n°16 à 22.

<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets> et Echo des Crêts n°16 à 21

Le chantier de la Grand Rue a été très contraignant pour les habitants, commerçants et usagers du centre-bourg.

Les élus et services de la commune tiennent à vous remercier pour votre bienveillance, votre patience et votre adaptation à ces contraintes.



Tranchées et réseaux au carrefour de Mon Exil
(vue en direction de l'avenue d'Uriage)



Reprise des réseaux au carrefour de la rue de la Charrière



PREMIER CHANTIER A VENIR POUR LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG : L'EXTENSION DU PARKING MON EXIL

Une vue d'ensemble des différentes tranches de travaux sur les espaces publics a été présentée dans le numéro 22 de l'Echo des Crêts.

L'extension du parking Mon Exil sera la première tranche du programme. Voyons en détail la constitution de ce projet qui sera réalisé à partir de fin 2023.

L'objectif du parking Mon Exil est avant tout de créer des places de stationnement à proximité du centre-bourg qui permettront de compenser les stationnements qui seront retirés de la future place de la Mairie, réaménagée

pour donner plus de places aux piétons et espaces verts. Ce sont des places qui serviront pour le stationnement des riverains, l'accès aux commerces, au marché hebdomadaire, à la Mairie, aux activités à Mon Exil, aux transports en commun en direction de la vallée, aux manifestations sur la place de la Mairie, etc.

Le projet comprend la création de 31 places qui viennent s'ajouter aux 9 places existantes le long de l'impasse du Parc, ainsi qu'aux autres places disponibles le long de la Rue du Parc. L'aire de stationnement se développe essentiellement sur des zones déjà imperméabilisées comme l'aire de jeux

pour enfants qui n'est plus aux normes (et qui sera réaménagée à proximité). Les nouvelles places de parking favoriseront l'infiltration des eaux pluviales, et sont intégrées d'un point de vue paysager en cohérence avec la proximité du parc.



Emprise de l'aire de jeux sur laquelle va se développer l'extension du parking

Plan d'aménagement de l'extension du parking Mon Exil

